



# **CYCLO-SPORT ABBEVILLOIS**

## **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL**

### **UFOLEP de la Somme CYCLOSPORT SUR ROUTE**

**Dimanche 03 Juin 2018**

**ERONDELLE-BAILLEUL**

-----

**Restauration sur place**

-----

# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP de la Somme CYCLOSPORT SUR ROUTE Dimanche 3 Juin 2018

-----

LE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL UFOLEP DE LA SOMME DE CYCLOSPORT 2018

se déroulera le Dimanche 3 Juin à Erondelle-Bailleul. Il est organisé par le C.S ABBEVILLOIS sous l'égide du Comité Départemental UFOLEP de la SOMME et avec le concours de l'Association des Amis du Cyclisme et des Communes d'Erondelle et de Bailleul.

Les règlements nationaux UFOLEP afférents à l'activité y seront appliqués

Cette épreuve est ouverte aux licenciés Ufolep titulaires d'une carte cyclo sportive sous réserve qu'ils aient participé à **3 épreuves sur route** depuis le précédent championnat départemental à Fignières en 2017 inscrites au calendrier du comité départemental de la Somme. Cette obligation est ramenée à 2 épreuves pour les jeunes de moins de 16 ans.

Engagements : Tarif : **7 €** par participant

Uniquement par les Clubs (pas d'engagement individuel)

A envoyer **au plus tard** le 26 MAI 2018 (dernier délai)

Par courrier : Guy DUHAUPAS 24 rue du Moulin Quignon 80100 ABBEVILLE

Avec le règlement par chèque à l'ordre du Cyclo Sport Abbevillois ou **CSA**

Contact : tel 03 22 31 42 74 ou 06 32 40 48 23

Mail : [csa.velo@orange.fr](mailto:csa.velo@orange.fr)

## DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT

DEPART / ARRIVEE :

- **ERONDELLE** – Route de Liercourt - A gauche rue André Mauduit → rue Gatelette jusqu'au carrefour avec la D3 → à droite D3 sur 100m puis à gauche D13 → D13 Bois de Fréchencourt jusqu'au carrefour → puis à gauche Bailleul D93 à gauche → D93 Bellifontaine → D93 jusqu'au carrefour avec la D3 à droite sur 100m → puis à gauche D218 Route de Liercourt jusqu'à l'arrivée

- Circuit : 9.5 km

Aucun véhicule ne sera toléré sur le circuit, hormis les véhicules de l'organisation

DOSSARDS :

- Matin : A partir de 8h00 – Mairie Erondelle

- Après-midi : A partir de 13h00 – Mairie Erondelle

## PLANNING DE LA JOURNEE

CATEGORIES	Nbre tours	Km	Heures de départ
<b>Jeunes 15-16 ans</b> Nés entre 1/01/2002 et 31/12/2003	5	47.5	9h00

<b>Jeunes 13-14 ans</b> Nés entre 1/01/2004 et 31/12/2005	3	28.5	9h05
<b>Vétérans 50-59 ans</b> nés entre 1/01/59 et 31/12/68	6	57	9h10
<b>et 60 et +</b> nés avant le 31/12/58	6	57	9h12
<b>Féminines 17-29 ans</b> nées entre 1/01/89 et 31/12/2001	4	38	9h15
<b>Féminines 30-39 ans</b> nées entre 1/01/79 et 31/12/88			
<b>Féminines 40 ans et +</b> nées avant 31/12/78			

**Remise des récompenses sur le site à 12h00 pour les catégories du matin**

CATEGORIES	Nbre tours	Km	Heures de départ
<b>Séniors 20/29 ans</b> Nés entre 1/01/89 et 31/12/98	8	76	13h30
<b>Juniors 17-18-19 ans</b> Nés entre 1/01/99 et 31/12/2001	7	66.5	13h35
<b>Séniors 30-39 ans</b> Nés entre 1/01/1979 et 31/12/88	8	76	15h40
<b>Vétérans 40-49 ans</b> Nés entre 1/01/69 et 31/12/78	7	66.5	15h45

**Remise des récompenses sur le site à 18h30 pour les catégories de l'après-midi**

**RÈGLEMENT OFFICIEL DE L'ÉPREUVE**

**Article 1 : Catégories :** Dans toutes les catégories ci-dessus, le titre ne sera décerné que s'il y a au moins 3 partant(e)s. La CSDU pourra procéder éventuellement à des regroupements dans les catégories sous-représentées (féminines...) en tout état de cause il n'y aura pas de regroupement entre des adultes et les jeunes.

**Article 2 : Obligations :** Le championnat Départemental et le championnat Régional sont des épreuves qualificatives obligatoires pour le championnat National 2018.

**Article 3 : Déroulement :** Sous peine de déclassement il est interdit de prendre les roues d'un coureur d'une autre catégorie

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les catégories pendant la reconnaissance du parcours, à l'échauffement et pendant la compétition. L'échauffement sera interdit sur le circuit pendant le déroulement des courses et en cas de non-respect le coureur pourra se voir interdire de prendre le départ de la course.

**Article 4 : Tenue vestimentaire :** Pour la cérémonie protocolaire, la tenue de cycliste (Haut et Bas) est obligatoire. En cas de non respect de cette règle, l'intéressé(e) se verra refuser l'accès au podium

**Article 5 : Dépannage & Ravitaillement :** Dépannage et ravitaillement libre sur le coté droit de la route pendant tout le déroulement de l'épreuve sauf dans la zone du podium sur 300 mètres avant et après la ligne d'arrivée. Le ravitaillement est interdit pour les épreuves de moins de 50 Km.

**Article 6 : Récompenses :** Premier de chaque catégorie : un Maillot Départemental lui sera remis (selon les règles décrites à l'article 1) ,une gerbe et une coupe.

Une Médaille offerte aux 3 premiers

**Article 7 : Contrôle médical :** Un contrôle sera demandé aux instances compétentes concernées par ces championnats à l'issue de l'épreuve, il appartiendra à chaque concurrent de consulter la liste affichée sur le podium pour vérifier s'il est retenu pour subir ce contrôle.

**BULLETIN D'INSCRIPTION CLUB**  
**Championnat départemental UFOLEP de la**  
**Somme Cycloport sur route**

**Erondele-Bailleul le 3 Juin 2018**

**Tarif : 7 € par participant**

Par courrier

NOM DU CLUB .....  
Nom du responsable : .....  
Adresse : .....  
tél. : ..... Port : .....  
E-mail :

Nom	Prénom	Date de Naissance	Catégorie d'âge	N° de licence

Le président certifie que les coureurs engagés ont bien participé à 3 épreuves (2 pour les moins de 16 ans) inscrites au calendrier Somme.

Signature

À envoyer au plus tard le 26/05/2018  
avec le règlement par chèque à l'ordre du Cyclo Sport Abbevillois ou CSA